

forgeron et un soudeur à l'acétylène. Il ne s'est pas présenté à l'enrôlement volontaire parce qu'on avait absolument besoin de lui dans cette région pour réparer les instruments agricoles. Toujours est-il qu'il fut appelé sous les armes et les habitants de ce district m'envoyèrent une pétition me demandant si je pouvais lui obtenir un sursis pour quelque temps, parce que le seul autre endroit où ils pouvaient faire réparer leurs instruments avec soudure à l'autogène se trouvait à une distance de vingt-cinq ou trente milles. J'écrivis donc à la commission de la Saskatchewan et je réussis à obtenir un sursis. Il retourna chez lui et peu de temps après je reçus une lettre d'une femme de ce district. Le ton en était très amer. Elle me disait: "Mes trois fils à moi sont déjà partis mais on permet à cet homme de revenir." Ce qui avait particulièrement aigri cette femme, c'était que, pour me servir de ses paroles, "ce garçon avait demandé au curé de son village de téléphoner à Ottawa et de demander que tous les députés de langue française s'unissent et obtiennent son exemption." C'était moi qui avais obtenu l'exemption, et je ne suis pas prêtre ni de langue française. Cependant, l'inquiétude et le souci que lui causait le sort de ses trois fils et aussi l'injustice qu'elle voyait dans ce geste parce que ces trois fils étaient partis, tandis que d'autres restaient sur leurs fermes, se traduisaient ici en haine de race et en préjugés de religion. J'ai beaucoup regretté cet incident.

Je connais le cas d'une couple d'Ukrainiens qui étaient les seuls ouvriers agricoles sur leurs fermes depuis leur sortie de l'école parce que leurs pères étaient âgés et incapables de travailler. Ils ne se sont pas présentés à l'enrôlement volontaire. Leurs familles ne pouvaient pas subsister sans eux. Un bon jour, ils reçurent un appel et l'ordre de se présenter à l'examen médical. Ils se rendirent chez le premier magistrat du village et lui dirent que s'ils quittaient le foyer, leurs familles mourraient de faim et ils demandèrent ce qu'il leur fallait faire. Ce premier magistrat était un citoyen de langue anglaise. Cela se passait après le 22 mars 1942. Ces jeunes gens auraient dû être immobilisés sur la ferme; mais ce premier magistrat était un de ces citoyens de langue anglaise qui se plaisent à dire: "Que ces satanés étrangers aillent au front; pourquoi nos fils iraient-ils se battre quand eux se cachent sur les fermes?"

Tout cela est regrettable. Je suis peinée de constater, parmi certains groupes de langue anglaise, une tendance à se croire quelque peu supérieurs s'ils pensent en Britanniques; ils devraient se rendre compte que leur plus

[Mme Nielsen.]

grand devoir—ou plutôt leur plus grand privilège, sur lequel ils devraient veiller jalousement, consiste à penser en Canadiens en tout et avant tout. Ce n'est que le petit nombre qui partage de telles idées, mais ces gens ont suscité de l'animosité et, grâce à eux, plusieurs de nos gars ont refusé de s'enrôler volontairement.

Evidemment, un tel état de choses est la conséquence de la ligne de conduite erronée suivie par le Gouvernement, et le Cabinet doit s'en tenir entièrement responsable. Je n'essaie pas d'excuser le Gouvernement. Notre premier ministre (M. Mackenzie King) a fait des gaffes, mais MM. Roosevelt et Churchill ne sont pas à l'abri de la critique. L'intervention actuelle de Churchill en Grèce et en Belgique est une grave erreur. J'affirme sans crainte, toutefois, que si les éléments démocratiques d'un pays sont suffisamment puissants, vigilants et courageux, ils peuvent rectifier les erreurs de leurs chefs et ils y parviendront. Dans une certaine mesure, c'est à nous la faute si, dans la poursuite de notre effort de guerre se sont glissées des inégalités et des injustices qui facilitent la tâche pour ceux qui tentent de fomenter la désunion au pays dans leur propre intérêt politique.

Je regrette autant que tout Canadien français au pays les calomnies imputées à la province de Québec durant cette crise; je tiens à ce que les Canadiens de langue française sachent que bon nombre de leurs compatriotes de langue anglaise désirent ardemment poursuivre les travaux commencés en vue de maintenir et de consolider l'unité de nos deux grandes nations et d'arriver à élargir et ennobrir l'esprit canadien. Il est fort possible que, si nous avions adopté, dès le début de la guerre, des programmes plus sages, notre pays dans l'ensemble aurait accepté la conscription. Si nous avions eu ou établi une véritable égalité économique et sociale dans le Québec comme dans tout le reste du pays, nous aurions peut-être tous pu accepter la conscription fondée sur l'aptitude de chaque homme à devenir combattant ou producteur de denrées alimentaires ou de matériel de guerre. Nous aurions eu ainsi une armée dont l'importance eût dépendu de notre habileté à faire appuyer cette armée par des producteurs de denrées alimentaires et de matériel de guerre et nous eussions évité les deux engagements importants que nous avons contractés en matière d'effectifs militaires. Mais le Gouvernement ne l'a pas fait. Peut-être ne l'a-t-il pas pu faire; il était alors impossible de prévoir ces choses. Mais je maintiens que nous aurions pu faire mieux que nous n'avons fait.

La situation est maintenant différente. La fin de la guerre approche et, après avoir assisté aux séances publiques et secrètes, j'estime que celui qui a mis l'armée canadienne sur pied,